



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1000007592
Nom de la substance	11 OZ SW 945 SILICONE SPRAY LB 12PK
Date de la révision	18-mai-2015
Renseignements sur la société	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 United States
Company phone	Assistance générale 1-630-628-3000
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	03
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	18-mai-2015
Date de péremption	18-May-2018
Usage du produit	Lubrifiant

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence AVERTISSEMENT

Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Génère une projection de flamme à ouverture de valve totale et retour de flamme à tout degré d'ouverture de la valve. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme. Provoque une irritation cutanée. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Tératogène. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Peau

Irritant pour la peau. Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite.

Inhalation

Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Peut irriter l'appareil respiratoire. Les concentrations de vapeur élevées peuvent causer somnolence. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Ingestion

Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements.

Organes cibles

Peau. Yeux. Système respiratoire. Système nerveux central. Organes de l'ouïe.

Effets chroniques

Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne peuvent être exposées à ce produit. Le contact fréquent ou prolongé peut causer délipidation et dessèchement de la peau, entraînant gêne et dermatite. Peut causer des troubles (par ex. narcose avec perte de coordination, faiblesse, fatigue, confusion mentale et trouble de la vision) et/ou des lésions du système nerveux central.

Signes et symptômes

Irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Dégradation des fonctions motrices. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Anomalies congénitales. Stérilité.

Effets potentiels sur l'environnement

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Propane	74-98-6	30 - 60
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	10 - 30
Heptane (N-heptane)	142-82-5	5 - 10
Cyclohexane	110-82-7	3 - 7
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	1 - 5
Toluène	108-88-3	1 - 5
N-hexane	110-54-3	0.1 - 1
Autres composés sous les niveaux déclarables		15 - 40

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Laver immédiatement les yeux à grande eau. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact cutané	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Ingestion	Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions.

Avis aux médecins Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Conseils généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes.

Méthodes particulières d'intervention En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Attention au retour de flamme. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir à l'écart des zones basses. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Méthodes de nettoyage	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention	Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Entreposage	Aérosol niveau 3. Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	344 mg/m3
		100 ppm
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	STEL	2050 mg/m3
	TWA	500 ppm 1640 mg/m3
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	400 ppm 176 mg/m3
		50 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3 50 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	20 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm

Canada. LEMT du Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	1030 mg/m3
		300 ppm
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	STEL	2050 mg/m3

Canada. LEMT du Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
		500 ppm
	TWA	1640 mg/m3
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	400 ppm 176 mg/m3
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	50 ppm 1800 mg/m3
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	1000 ppm 188 mg/m3 50 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	PEL (limite d'exposition admissible)	1050 mg/m3
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	300 ppm 2000 mg/m3
N-hexane (CAS 110-54-3)	PEL (limite d'exposition admissible)	500 ppm 1800 mg/m3
Propane (CAS 74-98-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	500 ppm 1800 mg/m3
		1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-2 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Toluène (CAS 108-88-3)	Plafond	300 ppm
	TWA	200 ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
N-hexane (CAS 110-54-3)	0.4 mg/l	2,5-hexanedione, sans hydrolyse	Urine	*
Toluène (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.
Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.
Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3)

Peut être absorbé par la peau.

Toluène (CAS 108-88-3)

Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

N-hexane (CAS 110-54-3)

Peut être absorbé par la peau.

Mécanismes techniques Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Protection des mains Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Gaz.

Forme Aérosol

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur 75 psig @70F évalué

Densité de la vapeur Non disponible.

Point d'ébullition Non disponible.

Point de fusion/point de congélation Non disponible.

Solubilité (eau) Non disponible.

Densité 0.63 évalué

Densité relative Non disponible.

Point d'éclair -104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume 7.2 % évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume 1.3 % évalué

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Risque de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Cyclohexane (CAS 110-82-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 32880 mg/m ³ , 4 heures > 5540 ppm, 4 heures
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 29.29 mg/l, 4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5020 mg/m ³ , 4 heures > 4980 mg/m ³ > 4980 mg/m ³ , 4 heures > 4.96 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	4820 mg/kg
N-hexane (CAS 110-54-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 4 heures > 5 ml/kg, 4 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5000 ppm, 24 heures > 31.86 mg/l 73860 ppm, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	24 ml/kg 24 g/kg
	Rat Wistar	49 g/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes 52 %, 120 minutes

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5020 mg/m ³ , 4 heures > 4980 mg/m ³ > 4980 mg/m ³ , 4 heures > 4.96 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	4820 mg/kg
Toluène (CAS 108-88-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 heures 12.5 - 28.8 mg/l, 4 heures
	Souris	6405 - 7436 ppm, 6 heures 5320 ppm, 8 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5000 mg/kg
Effets aigus	À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central.	
Sensibilisation	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau. N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Toluène (CAS 108-88-3)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Toluène (CAS 108-88-3)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Irritant pour la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Effets sur la reproduction	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité.	
Tératogénicité	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Éviter l'exposition des femmes en début de grossesse.	
Matériaux synergétiques	Non disponible.	
Autres informations	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Cyclohexane (CAS 110-82-7)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	23.03 - 42.07 mg/l, 96 heures
Heptane (N-heptane) (CAS 142-82-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tilapia Mozambique (Tilapia mossambica)	375 mg/l, 96 heures
N-hexane (CAS 110-54-3)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	2.101 - 2.981 mg/l, 96 heures
Toluène (CAS 108-88-3)			
Aquatique			
Algues	IC50	Algues	433.0001 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	7.645 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (Daphnia magna)	5.46 - 9.83 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Saumon coho, (Oncorhynchus kisutch)	8.11 mg/l, 96 heures

Écotoxicité

Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Coefficient de partage

Cyclohexane	3.44
Heptane (N-heptane)	4.66
N-hexane	3.9
Propane	2.36
Toluène	2.73

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Risques pour l'Environnement	Oui

Précautions particulières pour l'utilisateur Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number UN1950
UN proper shipping name Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk -
Label(s) 2.1
Packing group Not applicable.
Environmental hazards Yes
ERG Code 10L
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo aircraft Allowed.
Cargo aircraft only Allowed.

IMDG

UN number UN1950
UN proper shipping name AEROSOLS
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk -
Label(s) 2.1
Packing group Not applicable.
Environmental hazards
Marine pollutant Yes
EmS F-D, S-U
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales Polluant marin selon le code IMDG.

15. Information sur la réglementation

Règlementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT
Classement SIMDUT

Contrôlé
A - Gaz comprimé
B1 - Gaz Inflammables
D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. We ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Préparée par

Non disponible.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Examen du produit